

Objet de la délibération

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**N° DEL-2021-0155**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

—————  
**Séance Publique du**  
**29 juin 2021**  
—————

Suite à la convocation du 21 juin 2021, la séance est ouverte à 18h00 au Palais des Congrès de Lorient, sous la présidence de Monsieur Fabrice LOHER, Président de Lorient Agglomération.

**Etaient présents :**

Jean-Pierre ALLAIN, Françoise BALLESTER, Dominique BEGHIN, Cécile BESNARD, Bruno BLANCHARD, Jean-Michel BONHOMME, Marc BOUTRUCHE, Gilles CARRERIC, Jean-Yves CARRIO, Marie-Françoise CERZ, Maria COLAS, Jo DANIEL, Stephane DANIEL, Claudine DE BRASSIER, Martine DI GUGLIELMO, Laurent DUVAL, Véronique GARIDO, Damien GIRARD, Jean-Guillaume GOURLAIN, Antoine GOYER, Patrice JACQUEMINOT, Patricia JAFFRE, Christian LE DU, Pascal LE LIBOUX, Steven LE MAGUER, Laure LE MARECHAL, Jean-Louis LE MASLE, Annaïg LE MOEL-RAFLIK, Gwenn LE NAY, Lydie LE PABIC, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Maurice LECHARD, Ronan LOAS, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Rose MORELLEC, Armelle NICOLAS, Alain NICOLAZO, Celine OLIVIER, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Bruno PARIS, Maurice PERON, Nathalie PERRIN, Antoine PICHON, Marianne POULAIN, Patricia QUERO-RUEN, Anne-Valerie RODRIGUES, Laurent TONNERRE, Michel TOULMINET, Patrice VALTON, Fabrice VELY, Dominique YVON

**Suppléance :**

Michel DAGORNE suppléé par Françoise MERRET

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Edouard BOUIN donne pouvoir à Steven LE MAGUER, Guy GASAN donne pouvoir à Lydie LE PABIC, Fanny GRALL donne pouvoir à Christian LE DU, Annick GUILLET donne pouvoir à Marc BOUTRUCHE, André HARTEREAU donne pouvoir à Pascal LE LIBOUX, Philippe JESTIN donne pouvoir à Gilles CARRERIC, Pascal LE DOUSSAL donne pouvoir à Alain NICOLAZO, Maryvonne LE GREVES donne pouvoir à Cécile BESNARD, Gaëlle LE STRADIC donne pouvoir à Damien GIRARD, Aurélie MARTORELL donne pouvoir à Ronan LOAS, Roger THOMAZO donne pouvoir à Dominique LE VOUEDEC, Armel TONNERRE donne pouvoir à Maria COLAS

**Absents excusés :**

Philippe BERTHAULT, Freddie FOLLEZOU, Karine MOLLO (Démission à effet du 24 juin 2021), Solène PERON (conseillère communautaire depuis le 24 juin 2021 non convoquée)

**Absents :**

Anne-Maud GOUJON, Brigitte MELIN, Pierrick NEVANNEN

***Lydie LE PABIC et Steven LE MAGUER sont désignés secrétaires de séance.***

Pôle Ressources / DFI

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Conformément aux dispositions des articles L.1612-12, L.5211-1 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire arrête le compte administratif qui lui est présenté annuellement par l'ordonnateur.

Le compte administratif permet d'arrêter les comptes et de constater les restes-à-réaliser.

La note de synthèse sur les informations financières essentielles, la présentation synthétique du compte administratif budget par budget, ainsi que la présentation par politiques publiques et l'état des restes-à-réaliser sont annexés à la présente délibération.

Après avoir entendu lecture du rapport de M. le Président sur le compte administratif pour l'exercice 2020.

**LE CONSEIL**, après en avoir délibéré,

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriale,

**Vu** le compte de gestion de chacun des budgets -principal et annexes- de l'exercice 2020,

**Vu** l'avis de la Commission Ressources, finances, administration générale,

**Vu** l'avis du Bureau,

Article 1 : **ARRETE** le compte administratif de chacun des budgets -principal et annexes- pour l'exercice 2020 en conformité avec le compte de gestion.

Article 2 : **CONSTATE** les restes-à-réaliser en dépenses et en recettes arrêtés au 31 décembre 2020 de chacun des budgets principal et annexes.

***Délibération adoptée à l'unanimité par 49 voix pour et 17 abstentions.***

***Abstentions : Dominique BEGHIN, Bruno BLANCHARD, Edouard BOUIN, Gilles CARRERIC, Damien GIRARD, Philippe JESTIN, Steven LE MAGUER, Laure LE MARECHAL, Annaig LE MOEL-RAFLIK, Gaelle LE STRADIC, Dominique LE VOUEDEC, Fabrice LEBRETON, Florence LOPEZ-LE GOFF, Daniel MARTIN, Rose MORELLEC, Maurice PERON, Roger THOMAZO***

---

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Fabrice LOHER